



COMMUNIQUÉ CFTC DGFIP

AUDIOCONFERENCE LOIRET CFTC DGFIP

Situation sanitaire

A l'heure actuelle, aucun agent de la DRFIP est infecté par le COVID.

Plan de reprise d'activité

Le mercredi 27 mai 2020, l'effectif de la DRFIP en présentiel s'établissait à 47 % et celui des télétravailleurs à 21 %. L'effectif des SIP en présentiel s'établit à 51% (campagne IR).

A compter de la semaine prochaine, la phase 2 du plan de reprise d'activité débutera. Une nouvelle organisation sera mise en place pour permettre un redéploiement du télétravail pour les agents en situation de fragilité.

Règles de gestion RH

- Pour les demandes de mutations qui doivent impérativement être déposées grâce à l'application **ALOA**, les agents auront accès à l'application à partir du **PIGP**. La note devrait être diffusée le 28 mai 2020.
- Dans le cadre de l'application du décret sur les RTT en période de COVID, chaque chef de service doit vérifier la situation de chaque agent avant la « ponction » des RTT ou congés. **La CFTC DGFIP Loiret vous invite à faire le point sur Sirhius sur votre position administrative « COVID » afin de pouvoir lever toute ambiguïté en cas de doute sur la fiabilisation des données.**
- Pour les agents en télétravail, leur contrat ne sera pas remis en cause.

Organisation future du travail

Les discussions sur le nouveau réseau de proximité (NRP) vont bientôt reprendre pour chacune de nos directions.

Nul doute que les semaines passées en PCA COVID vont permettre de nourrir les échanges entre la DG et les Organisations Syndicales. Les nouvelles organisations de travail en période COVID peuvent servir de bases à de nouvelles propositions.

En période de reprise d'activité, la CFTC DGFIP Loiret insiste pour que chacun respecte les gestes barrières COVID-19. Il en va de notre santé à tous ! Protégez-vous en protégeant les autres.

Si vous avez des questions n'hésitez pas à nous les transmettre. La CFTC pose vos questions et vous adresse les réponses apportées dans le compte-rendu de la conférence audio.

La section CFTC DGFIP Loiret reste à votre écoute. Prenez soin de vous.

Les représentants du personnel et le Directeur Régional ont convenu de faire un point tous les 2 jours environ sur la situation.

N'hésitez pas à contacter la CFTC DGFIP Loiret, si besoin.

stephaniemounier@gmail.com

joseph.surand@dgfip.finances.gouv.fr

sylvain.decayeux@dgfip.finances.gouv.fr

annabelle.gardette@dgfip.finances.gouv.fr

sylvie.samat@dgfip.finances.gouv.fr

guillaume.riviere@dgfip.finances.gouv.fr

agnes.guesdon@dgfip.finances.gouv.fr

laurence.rey@dgfip.finances.gouv.fr

